



Projet Plan de gestion intégrée du castor (PGIC)

Par Vicky Perreault
Chargée de projets



- Historique du projet
- Ce qui se fait au Québec
- Objectifs du PGIC
- Étapes de réalisation
- États d'avancement



Historique du projet

- L'OBVM a réalisé plusieurs contrats de déprédation pour le MTQ et pour la MRC Manicouagan entre 2009 et 2012.
- Plusieurs intervenants nous ont fait part des problèmes grandissants de castor près des chemins multi-ressource
- Fonds régional sur les ressources naturelles et le territoire: le projet cadre avec la 3^e orientation du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire: favoriser l'harmonie des usages des ressources naturelles et du territoire dans une perspective de gestion intégrée.

- OBV des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (Laurentides)
 - Importance de l'échelle du bassin versant
 - Mobilisation des acteurs et création de partenariats
 - Bilan de la situation
 - Outils cartographiques localisant les superficies à haut potentiel de risque
- MRC du Témiscamingue
 - Inventaire des chemins et des sentiers prioritaires
 - Prévention – Contrôle – Précaution d'harmonisation
 - Rôles et responsabilités des intervenants - Partage des coûts entre intervenants
- Municipalité du Bas-St-Laurent
 - Axé sur les moyens préventifs pour limiter les dommages causés par le castor
 - Grille de décision





Objectifs du PGIC

- PGIC intégré dans le plan d'entretien d'un réseau de chemin multi-ressource pour la Côte-Nord (CRE)
- Assurer une harmonisation de l'occupation du territoire entre le castor et la population;
- Permettre aux différents intervenants (gestionnaires des chemins multi ressources) de connaître la procédure à suivre pour résoudre, de façon durable, les problématiques impliquant le castor ainsi que les moyens à employer pour minimiser l'impact de ces animaux sur les infrastructures présentes sur le territoire de la MRC Manicouagan;
- Diminuer les coûts et augmenter l'efficacité et les avantages fauniques lors d'interventions;
- Éviter les situations d'urgence se terminant par des actions expéditives ou par des dommages coûteux et fâcheux pour les utilisateurs du territoire.



Première étape : **Concertation**

Planification basée sur un portrait de situation et une analyse globale des priorités d'interventions.

- Identification des intervenants;
- Invitation et rencontre des intervenants concernés ;
- Mise à niveau des connaissances, portrait de la situation, analyse globale;
- Liste des préoccupations, analyse des priorités d'intervention

Deuxième étape : **Élaboration**

- Rédaction du plan de gestion intégrée par l'OBVM et ses partenaires (une estimation de 280 heures est prévue)
- Révision par les intervenants consultés lors de la première étape

Troisième étape : **Diffusion et mise en œuvre**

- Informer le milieu de l'existence du plan de gestion intégrée
- Diffusion du plan de gestion intégrée (Ministère, MRC, municipalités, Tables GIRT, CRRNT, regroupement de ZEC et pourvoyeurs, firmes de consultant, etc.)

-Plusieurs intervenants (utilisateurs et gestionnaires des chemins multiressources) ont été rencontrés afin de discuter des problématiques, de la vision et des attentes des intervenants ainsi que des cibles à atteindre pour le projet.

Produits forestiers Résolu, Nord-Forêt, Zec Varin, Regroupement des trappeurs de la Côte-Nord, maire de Pointe-aux-Outardes, ministère des Transports du Québec, MDDEFP, Hydro-Québec, CRÉ Côte-Nord, MRC Manicouagan, inspecteur Pointe-aux-Outardes, inspecteur Ragueneau, agent de protection de la faune.

- Rédaction du plan de gestion intégrée (juin)
- Révision par les intervenants concernés (juillet)
- Remise du PGIC à la CRÉ (août)
- Diffusion du plan de gestion intégrée (octobre-novembre)